

crétaire d'État au nonce de Munich, dit que " grâce à sa patience, à son habileté et à sa modération, Léon XIII arrive à changer la situation de la papauté dans le monde. À l'étranger, on croit que le pape est toujours prisonnier, mais pour ceux qui savent aller au fond des choses, le pape est le chef infailible, indiscuté des catholiques dans l'univers et possède une autorité plus grande que jamais. Si cette autorité ne sert pas à rouvrir un concile et à faire des définitions doctrinales, elle sert à reconquérir dans les affaires humaines l'influence que pour un moment on croyait diminuée."

Ce journal croit que l'Italie doit bien méditer ce document et surtout le passage où il est parlé de la situation du pontificat. Elle termine l'article en disant :

" Le pape, dépourvu de son domaine temporel, apparaît comme un des principaux moteurs de la diplomatie étrangère et, en outre, de la conduite intérieure des gouvernements. C'est le moment de demander à ceux qui ont déclaré que le catholicisme est une puissance déchue ou une quantité négligeable, ce qu'ils pensent de l'avenir réservé au chef des catholiques."

— La lettre du cardinal Jacobini suggère au *Temps* un important article dont nous détachons ce qui suit :

" Pour notre part, nous n'avons rien à regretter de tout ce qui peut rendre plus facile et plus assurée l'adoption par le futur Reichstag du septennat militaire, puisque M. de Bismarck et M. de Moltke ont répété à l'envi que le vote de cette mesure rendrait la paix certaine. Aussi bien nous désintéressons nous absolument de cette action du pape, en tant qu'elle s'adresse à l'Allemagne. Mais elle a un intérêt plus général ; elle ouvre sur le présent et sur l'avenir des jours tout nouveaux. La papauté, qu'on croyait n'être plus qu'une puissance métaphysique, apparaît tout d'un coup comme un facteur puissant dans les luttes politiques de chaque pays. Ce qui se passe aujourd'hui fait inévitablement songer à ce qui pourrait se passer dans d'autres circonstances et dans d'autres pays ; et cela ne peut laisser personne indifférent.

" L'acte de Léon XIII devient d'autant plus significatif qu'il n'est pas l'effet d'un aveugle fanatisme, mais le calcul d'une habile diplomatie. Privée du pouvoir temporel, la papauté a pris d'autant plus conscience de sa puissance presque sans limite qu'elle se jette dans les conflits des intérêts et des partis. Qu'on se représente bien de quel poids cette intervention peut être dans toutes les nations chrétiennes ! Toutes plus ou moins, sauf la Russie, sont divisées en fractions parlementaires rivales. Partout il y a lutte, au moment des consultations populaires, entre les représentants de principes ou d'intérêts opposés. Est-ce que le pape n'a pas réellement le moyen de donner la victoire à qui lui plaît, en jetant du même côté tout l'effort des âmes catholiques ? Etrange retour des choses humaines que, par le fait de la chute du pouvoir temporel d'une part, et l'avènement du régime représentatif